

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6
Date de dernière parution: 06.04.2023
Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:
08.03.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Basfoliar® P-Max SL
UFI : R8W2-406M-R00E-20TF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
F-92300 Levallois Perret cedex
Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44
Téléfax : -
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1B H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
Prévention:
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse contenant de:
Composés du phosphore
sulfate de zinc

Composants dangereux

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide phosphorique	7664-38-2 231-633-2 01-2119485924-24-XXXX	Skin Corr. 1B; H314 _____ limite de concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 >= 25 % Skin Irrit. 2; H315 10 - < 25 % Eye Irrit. 2; H319 10 - < 25 %	>= 10 - <= 25
sulfate de zinc	7733-02-0 231-793-3 01-2119474684-27-XXXX	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 5 - <= 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
- En cas d'inhalation : En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason en aérosol (atomiseur). Repos, air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

En cas de contact avec les yeux : Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Se rincer aussitôt la bouche et boire de l'eau abondamment, éviter de faire vomir, secours médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : effets corrosifs

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : produit non combustible : choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):
Oxydes de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Information supplémentaire : Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Eviter la formation d'aérosols.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

Eloignez des personnes non protégées.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Petites quantités:
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Grandes quantités:
De plus grandes quantités évacuent.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bienfermés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. PVC, PE, bitumineux citerne

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des bases fortes.

Conserver à l'écart des bases fortes.

Classe de stockage : 8B, Matières dangereuses corrosives, non-combustibles

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

(Allemagne) (TRGS 510)

Température de stockage recommandée : > 5 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acide phosphorique	7664-38-2	TWA	1 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		STEL	2 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		(fraction inhalable)	2 mg/m ³	DE TRGS 900
Catégorie valeur limite maximale	2;(l)			
Information supplémentaire	AGS, Senate commission for the review of compounds at the work place dangerous for the health (MAK-commission)., EU, When there is compliance with the OEL and biological tolerance values, there is no risk of harming the unborn child			
		TLV-C (fraction inhalable)	1 ml/m ³ 1 mg/m ³	autre(s)
		TLV-C (fraction inhalable)	2 ml/m ³ 2 mg/m ³	AGW

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Protection des mains

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

Remarques	: Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Standard;Le choix d'apprprié dépend du matériel, et également de la qualité des gants. Le degré de protection changera du fabricant au fabricant. Car le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériel de gant ne peut pas être calculée à l'avance et a donc pour être vérifiée avant l'application.
Protection de la peau et du corps	: vêtement de protection résistant aux acides Bottes
Protection respiratoire	: Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Mesures de protection	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Protection préventive de la peu par un onguent.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	
Conseils généraux	: Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: très faible

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: < 1, acide
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: env. > 120 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non explosif
Limite d'explosivité, inférieure	: Non explosif
Densité	: 1,54 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: complètement soluble
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2 Autres informations

Tension superficielle : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réaction exothermique avec bases.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec bases.
Réaction exothermique.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Métaux
déchets basiques
composés organiques

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de phosphore

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

acide phosphorique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.600 mg/kg
Méthode: Ligne directrice 423 de l'OCDE

sulfate de zinc:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 862 - 4.429 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

Composants:

sulfate de zinc:

Espèce: Lapin

Evaluation: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

sulfate de zinc:

Espèce: Lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les bactéries : Remarques: Donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

Composants:

sulfate de zinc:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,43 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,86 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 0,52 mg/l
Durée d'exposition: 120 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Bactérie): 22,75 mg/l
Durée d'exposition: 0,5 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3264

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

ADR : UN 3264

RID : UN 3264

IMDG : UN 3264

IATA : UN 3264

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
(phosphoric acid, zinc sulphate)

ADR : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
(phosphoric acid, zinc sulphate)

RID : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
(phosphoric acid, zinc sulphate)

IMDG : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(phosphoric acid, zinc sulphate)

IATA : Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s.
(phosphoric acid, zinc sulphate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 8

ADR : 8

RID : 8

IMDG : 8

IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C1
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

ADR
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C1
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)

RID
Groupe d'emballage : III

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

Code de classification : C1
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B
Groupe de séparation de matières : 1: Acides

IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 3 pollue fortement l'eau

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

: Mise à jour:

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
- Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
- Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
- Eye Dam. : Lésions oculaires graves
- Skin Corr. : Corrosion cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Basfoliar® P-Max SL

Version: 1.6

Date de dernière parution: 06.04.2023

Date de la première version publiée: 21.10.2020

Date de révision:

08.03.2024

(Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR